



Barème des honoraires de TRANSACTION

Mis à jour le 10 décembre 2024

MISSIONS LOKIZI POUR LA TRANSACTION VENTE :

- Estimation gratuite du bien (selon marché)
- Prise de mandat
- Communication de l'offre du bien : shooting professionnel, rédaction de l'annonce et diffusion sur nos différents supports de communication (site web, réseaux, sociaux, mailings, et sur nos plateformes partenaires)
- Sélection des acquéreurs potentiels et organisation des visites
- Coordination avec le ou les notaires
- Revisites et relevé des compteurs (électriques / gaz / eau) avant signature de l'acte authentique
- Assistance à la signature de l'acte authentique (chez le notaire ou via signature électronique règlementaire)

TAUX DE COMMISSIONS ET HONORAIRES T.T.C. (du prix hors honoraires)

A la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant convention

Prix du bien (hors honoraire)	Taux d'honoraires maximum appliqué	Honoraires TTC
Jusqu'à 100 000€	11% (TTC)	Jusqu'à 11 000 euros
de 101 000€ à 199 000€	6% (TTC)	6 060 à 11 940 euros
de 200 000€ à 299 000€	6% (TTC)	12 000 à 17 940 euros
de 300 000€ à 399 000€	6% (TTC)	18 000 à 23 940 euros
de 400 000€ à 499 000€	6% (TTC)	24 000 à 29 940 euros
de 500 000€ à 599 000€	6% (TTC)	30 000 à 35 940 euros
de 600 000€ à 699 000€	6% (TTC)	36 000 à 41 940 euros
de 700 000€ à 799 000€	6% (TTC)	42 000 à 47 940 euros
de 800 000€ à 899 000€	5% (TTC)	40 000 à 44 950 euros
A partir de 900 000€	4,5% (TTC)	à partir de 40 500 euros

Aucun frais / aucun honoraire n'est dû avant la conclusion du mandat de vente.

Bon à savoir :

Si le bien acquis intervient dans le cadre d'un investissement locatif, **le coût de ces honoraires est déductible / amortissable** des futurs revenus de locations meublées perçus sur ce bien (valable seulement sous régime d'imposition du BIC* au réel), selon la réglementation en vigueur.

*BIC : Bénéfices Industriels & Commerciaux